

Accidents corporels de la circulation routière

Hauts-de-Seine 2008

Ville de Clamart

Avertissement : depuis 2005, des définitions nouvelles des victimes sont entrées en vigueur.

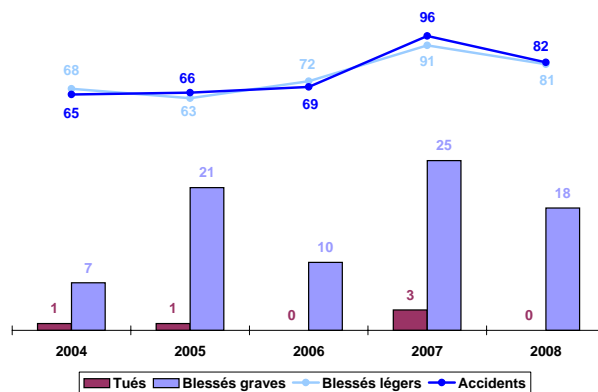
Blessé grave : victime hospitalisée plus de 24 heures, remplace victime hospitalisée plus de 6 jours

Tué : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours, remplace victime décédée sur le coup ou dans les 6 jours



Clamart

Bilan global



Nombre de tués par catégories d'usagers

	piéton	deux-roues	véhicule léger
2004	.	1	.
2005	1	.	.
2006	.	.	.
2007	1	2	.
2008	.	.	.

Accidents corporels de la circulation routière 2004 - 2008

Clamart

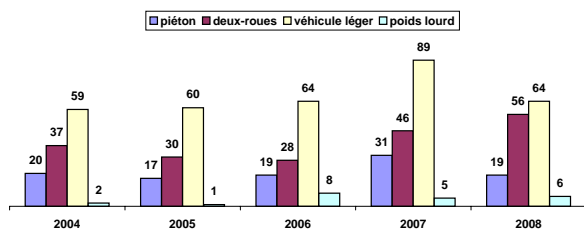
Typologie des conflits

	véhicule seul	piéton	vélo	cyclo. ou moto	V.L.	P.L. ou T.C.	plus de 2 véhicules
vélo	10	1	.
cyclo. ou moto	4	23	.	8	138	4	.
V.L.	17	82	10	138	55	10	.
P.L. ou T.C.	1	2	1	4	10	.	.
plus de 2 véhicules	24

Les principaux types de conflits

V.L. / piéton	22%
V.L. / deux-roues	39%
V.L. / V.L.	15%

Nombre d'accidents impliquant un :



Accidents corporels de la circulation routière 2004 - 2008

Clamart

Accidents par catégories de réseaux routiers

au 1er janvier 2006 une majeure partie du réseau routier national a été transféré en routes départementales, ce tableau tient compte de cette nouvelle répartition et les données 2003 à 2005 ont été réaffectées.

		2004	2005	2006	2007	2008
Réseau national	accidents	1	0	0	2	0
	tués	0	0	0	1	0
	blessés graves	1	0	0	0	0
	blessés légers	0	0	0	1	0
Réseau départemental	accidents	46	47	47	56	66
	tués	1	1	0	2	0
	blessés graves	5	15	7	14	14
	blessés légers	51	45	49	55	65
Réseau communal	accidents	18	19	22	38	16
	tués	0	0	0	0	0
	blessés graves	1	6	3	11	4
	blessés légers	17	18	23	35	16

Nota : les accidents survenus à l'intersection de deux voies de catégories différentes sont affectés à la voie principale.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au
Conseil Général des Hauts-de-Seine
Pôle Aménagement du territoire - Direction de la Voirie
Service Fonctionnel - Mission Sécurité Routière
41, rue Thiers - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél : 01 41 04 33 13 - Télécopie : 01 41 04 33 10